

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un but - Une Foi



MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE
ET DE L'ASSAINISSEMENT



PRESENTATION DE L'OFFICE DES LACS ET COURS D'EAU (OLAC)

*"Les lacs et cours d'eau, un atout pour
l'émergence des territoires"*

L'Office des Lacs et Cours d'Eau (OLAC) est un établissement public à caractère industriel et commercial chargé de la gestion des lacs et cours d'eau du Sénégal. L'OLAC est créé, par la loi n° 2017-17 du 05 avril 2017 et découle de l'élargissement du champ de compétences de l'Office du Lac de Guiers (OLAG).

LES MISSIONS DE L'OLAC SONT LES SUIVANTES :

- l'aménagement, la planification et la gestion rationnelle des eaux de l'ensemble des lacs et cours d'eau intérieurs sur toute l'étendue du territoire national à l'exclusion des cours d'eau objet de conventions internationales ;
- la programmation des investissements y afférents ;
- la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'aménagement et des investissements publics liés à la gestion et à la planification des ressources en eau, des lacs et cours d'eau intérieurs ;
- l'entretien et la maintenance des équipements et ouvrages de gestion des plans d'eau ;
- le contrôle et la gestion de l'ensemble des périmètres de protection des lacs et cours d'eau intérieurs ;
- le suivi qualitatif et quantitatif des ressources des lacs et cours d'eau intérieurs ;
- la gestion et l'exploitation des végétaux aquatiques et autres ressources disponibles sur ces lacs et cours d'eau intérieurs.



PROJET INTEGRE POUR LA SECURITE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (PISEA)

Sous-composante : Amélioration de l'hydraulique du lac de Guiers

La composante « Amélioration de l'hydraulique du lac de Guiers » du PISEA, mise en œuvre par l'Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC) vise l'augmentation du transit du canal de la Taouey et la capacité de stockage du lac de Guiers respectivement de 25% et 20%. Le projet permettra de mobiliser 2,36 milliards m³/an et de faucarder 686 ha de Typha.

CONSISTANCE DES TRAVAUX




- i. Motorisation des vannes de l'ouvrage de Richard-Toll ;
- ii. Désencombrement et dragage de la Taouey ;
- iii. Renforcement des endiguements du lac de Guiers.



FINANCEMENT DU PROJET

Le montant retenu dans la phase_1 du PISEA est de 11 milliards francs CFA HT pour un coût estimé à 23,6 milliards francs CFA.

Le projet est financé par la Banque Mondiale.



PROJET DE RESTAURATION DES ECOSYSTEMES DU FERLO (PREFERLO) - PHASE 1

Le PREFERLO vise le transfert de 530 millions de mètres-cubes d'eau par an du lac de Guiers vers la zone du Ferlo.

Le projet est situé dans la partie Nord du Sénégal et concerne les trois régions administratives de Saint Louis, Louga et Matam.

L'objectif général du Projet est de satisfaire durablement les besoins en eau nécessaires au développement d'activités socio-économiques et écologiques dans la zone agro-sylvo-pastorale du Ferlo.

CONSISTANCE DES TRAVAUX



- Reconstruction de l'ouvrage hydraulique de Keur Momar Sarr ;
- Restauration du marigot du Bas-Ferlo de KMS à Mboula sur 70 km ;
- La construction d'un canal à ciel ouvert de Mboula à Linguère sur 45 km
- Construction d'une station de pompage a Mboula ;
- Construction d'un ouvrage de tête à Linguère ;



FINANCEMENT DU PROJET

Le coût du projet est estimé à 166 milliards francs CFA HT.

Le projet est garanti par SINOSURE et les terms-sheets sont signés depuis décembre 2022. Il est attendu la proposition de la convention de financement et l'élaboration des études environnementales selon les principes EP-4.

PROJET DE MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU DU NIANIJA BOLONG (PROMOREN)

Le projet, localisé dans le département de Kounghoul, vise à mobiliser annuellement plus de 46,6 millions de m³ d'eau de surface pour la satisfaction des besoins des différents usages, et arrêter l'intrusion des eaux salées en provenance du fleuve Gambie.

CONSISTANCE DES TRAVAUX



- i. Construction d'un barrage anti-sel à Sam Pathé Wilane ;
- ii. Dragage et surcreusement du lit principal sur 51 km ;
- iii. Construction des endiguements sur 11 km ;
- iv. Restauration et valorisation de 05 mares ;
- v. Construction d'ouvrages de régulation et de franchissement.



FINANCEMENT DU PROJET

Le coût du projet est de 36,6 milliards de FCFA et est financé par la Banque Islamique de Développement. La contrepartie est de 2,4 milliards FCFA.

Le projet est en cours d'exécution.

PROJET DE RESTAURATION DES FONCTIONS ECONOMIQUES ET ECOLOGIQUES DES 3 MARIGOTS



OBJECTIF

Contribuer à la mobilisation, de manière durable, des ressources en eau pour la satisfaction des besoins des activités socio-économiques et la restauration des écosystèmes en vue d'accroître efficacement la résilience des communautés.

ACTIVITES MAJEURES



- Reconstruction de l'ouvrage de régulation de Ndiawdoune ;
- Construction de 02 ouvrages de franchissement ;
- Reprofilage du marigot de Mbakhana ;
- Dragage et endiguement des 3 Marigots (Khant, Ndjim et Ndiasséou) ;
- Curage et désencombrement de Bango et des axes hydrauliques de Ngalam et Ndiawdoune ;
- Restauration du canal du Gandiolais ;

IMPACTS ATTENDUS



Les fonctions hydrologiques des ouvrages de prise d'eau sur le Ngalam sont restaurées

Les services écosystémiques des trois marigots sont exploités par les populations locales

